Parliamentary Assembly
Assemblée parlementaire
https://pace.coe.int

COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Doc. 15475 Seconde édition
20 mai 2022

Donner aux associations sportives nationales les moyens de défendre les droits humains et de lutter contre les violations du droit international

Déclaration écrite n° 738

Cette déclaration écrite ne reflète pas la position de l'Assemblée, mais uniquement celle des membres qui l'ont signée. Elle ne fera pas l'objet de mesures supplémentaires de l'Assemblée.

Nous, soussignés, déclarons ce qui suit:

Nous nous félicitons de la réaction ferme des États membres du Conseil de l'Europe et du régime de sanctions rigoureux imposé à la Fédération de Russie par l'Union européenne et la communauté internationale.

Nous accueillons en outre favorablement la recommandation du Comité international olympique visant à ne pas inviter ni autoriser la participation d'athlètes et officiels russes et bélarussiens aux compétitions internationales, et nous encourageons toutes les fédérations sportives internationales à mettre en œuvre la décision du CIO.

Tout en reconnaissant le principe selon lequel les sportifs ne doivent pas être sanctionnés pour les décisions de leur gouvernement, il est inacceptable de permettre la participation des athlètes russes et bélarussiens aux compétitions internationales, alors que les athlètes ukrainiens ne sont pas en mesure d'y prendre part en raison de l'attaque que subit leur pays.

Il est plus important que jamais que le monde du sport prenne position pour défendre les droits humains et le droit international. Nous constatons donc avec regret dans quelle mesure, à cause de la réglementation en vigueur, les associations sportives nationales ont du mal à se mobiliser et à prendre des mesures indépendamment des associations sportives internationales.

Étant donné que les pouvoirs publics ne disposent d'aucun moyen de sanction, le Conseil de l'Europe et les gouvernements de ses États membres devraient envisager dès à présent de mettre en place des mécanismes permettant aux gouvernements de prendre les dispositions nécessaires dans le cadre de leur législation interne.

Signé (voir au verso)

Signé[1]:

HELLELAND Linda Hofstad, Norvège, PPE/DC
ÅBERG Boriana, Suède, PPE/DC
BECHT Olivier, France, ADLE
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège, SOC
DE TEMMERMAN Jennifer, France, ADLE
DUBNOV Artem, Ukraine, ADLE
EDER-GITSCHTHALER Andrea, Autriche, PPE/DC
FOULKES George, Royaume-Uni, SOC
HENNRICH Michael, Allemagne, PPE/DC
KHOMENKO Olena, Ukraine, CE/AD
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
LLOYD Tony, Royaume-Uni, SOC
LYDEKA Arminas, Lituanie, ADLE
MEREZHKO Oleksandr, Ukraine, CE/AD
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
O'LOUGHLIN Fiona, Irlande, ADLE
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
OVCHYNNYKOVA Yuliia, Ukraine, ADLE
POCIEJ Aleksander, Pologne, PPE/DC
SCHOU Ingjerd, Norvège, PPE/DC
SELNES Lise, Norvège, SOC
SHARMA Virendra, Royaume-Uni, SOC
SIDALI Zeki Hakan, Turquie, ADLE
SOBOLIEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
SØRVIK Terje, Norvège
STEVENSON Jane, Royaume-Uni, CE/AD
SUSHKO Pavlo, Ukraine, CE/AD
THORSVIK Ingvild Wetrhus, Norvège, ADLE
TRASTOUR-ISNART Laurence, France, PPE/DC
VASYLENKO Lesia, Ukraine, ADLE
WIECHEL Markus, Suède, CE/AD
WOLD Morten, Norvège, CE/AD

Total = 32

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
CE/AD: Groupe des conservateurs européens et Alliance démocratique
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe des socialistes, démocrates et verts